Convocations : 24/03/2014.

**COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2014 à 19 h**

**COMMUNE D’AULNOY**

Présents :

Eric GOBARD, Patrick FRERE, Joël JACQUEMINET,

Marielle de CHARNACE, Nicolas CORTET (arrivé à 19 h 15), Carole HERINK,

Florence FLUTEAUX, Angélique FLOCHIN, Odette VASSEUR, Gilles ADERIC,

Christian FOUCART.

Invitée : Corinne de CHARNACE (Adjointe Administrative).

Secrétaire de Séance : Angélique FLOCHIN.

La séance a été ouverte à dix neuf heures, sous la présidence de Monsieur Eric GOBARD, Maire sortant, qui a proposé la désignation du plus jeune Conseiller Municipal pour assurer la fonction de secrétaire de séance, Madame Angélique FLOCHIN.

Monsieur le Maire a donné lecture des résultats électoraux du scrutin du 23 mars 2014 et a donné la présidence à la doyenne d’âge, Madame Odette VASSEUR.

Madame Odette VASSEUR, a rappelé les articles L2122-4 et L 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales et le Conseil Municipal a désigné deux assesseurs :

Mmes Carole HERINK et Florence FLUTEAUX.

Suite au vote des Conseillers Municipaux, au scrutin secret, à la majorité absolue des suffrages exprimés, Monsieur Eric GOBARD a obtenu la majorité absolue avec neuf voix (10 votants et un bulletin blanc) et a été proclamé Maire.

Sur proposition de Monsieur le Maire et conformément à l’article L2122-1 et 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal, à l’unanimité, a fixé à deux le nombre des Adjoints au Maire, correspondant à 30 % de l’effectif légal du Conseil Municipal.

Suite au vote des Conseillers Municipaux, au scrutin secret, à la majorité absolue des suffrages exprimés, Monsieur Patrick FRERE a été élu premier Adjoint, avec neuf voix (10 votants, un bulletin blanc) et Monsieur Joël JACQUEMINET a été élu deuxième Adjoint avec dix voix (11 votants, un bulletin blanc) et ont été immédiatement installés.

Le Conseil Municipal a accordé à l’unanimité à Monsieur le Maire, délégation de pouvoir permanente pour la totalité des compétences visées à l’article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu l’article L2123-20 du CGCT qui fixe les taux maximum des indemnités de fonction des maires et adjoints et considérant que pour une commune de 414 habitants, le taux maximal de l’indemnité du maire et des adjoints, en pourcentage de l’indice brut terminal 1015 de l’échelle indiciaire de la fonction publique, ne peut dépasser 30 % le Conseil Municipal après avoir délibéré, fixe le montant des indemnités du maire et des adjoints à 80 % du taux maximal de l’indice 1015.

1/2

Les délégués des différentes commissions sont élus :

* Communauté de Communes du Pays de Coulommiers :

Titulaire : Eric GOBARD ; suppléant : Patrick FRERE.

* Syndicat d’entretien de voirie (SIEV) Giremoutiers-Maisoncelles-Aulnoy :

Titulaires : Nicolas CORTET, Joël JACQUEMINET, Eric GOBARD ;

Suppléants : Christian FOUCART, Gilles ADERIC, Patrick FRERE.

* SAGE des deux Morins :

Titulaires : Christian FOUCART, Eric GOBARD ;

Suppléants : Patrick FRERE, Joël JACQUEMINET.

* Commissions aéronautiques, commission consultative aérodrome (Voisins-Coulommiers) :

Titulaire : Nicolas CORTET ; suppléant : Joël JACQUEMINET.

* Syndicat des eaux – SNE :

Titulaires : Gilles ADERIC, Joël JACQUEMINET

Suppléants : Eric GOBARD, Carole HERINK.

* Syndicat Intercommunal d’assainissement du Nord Est 77 – SIANE :

Titulaire : Christian FOUCART ; suppléant : Eric GOBARD.

* Syndicat d’électrification :

Titulaires : Gilles ADERIC, Joël JACQUEMINET ; suppléant : Eric GOBARD.

* Organisme de réflexion et d’études de l’aménagement des bassins du Grand Morin et de l’Aubetin (CLAIR et SCOT) :

Titulaire : Eric GOBARD ; suppléant : Patrick FRERE.

* AGEDI :

Titulaire : Joël JACQUEMINET ; suppléant : Eric GOBARD.

* COMMISSION D’APPEL D’OFFRES, travaux, voirie et assainissement :

Président : Eric GOBARD, Vice Président : Joël JACQUEMINET,

Titulaires : Patrick FRERE, Marielle de Charnacé, Carole HERINK,

Suppléants : Christian FOUCART, Nicolas CORTET. Florence FLUTEAUX.

C.C.A.S. : Président : Eric GOBARD ;

. Membres Elus : Patrick FRERE, Joël JACQUEMINET, Odette VASSEUR,

Marielle de CHARNACE.

. Membres extérieurs : Françoise SENEZ, Michelle LIENARD, Patricia LELAY,

Denis DESAULNOIX.

La séance a été levée à 19 h 25.

2/2